Société Sétoise de Numismatique



Discussion présentée lors de nos réunions mensuelles, disponible sur notre site : www.societe-setoise-de-numismatique.fr

Montpellier : La fin d'un atelier monétaire, le début d'une fortune

Exposé fait devant la SSN en mars 2015 par **Philippe Bouchet**





Frédéric Bazille : « La robe rose » et « La réunion familiale » (Musée d'Orsay)

Au combat de Beaune-la-Rolande du 28 novembre 1870, disparaissait, à l'âge de vingt-huit ans, le peintre Frédéric Bazille, membre du groupe des « Impressionnistes ». Depuis 1862, sous la houlette du peintre Charles Gleyre, ce groupe de peintres essayait sans grand succès de promouvoir un nouveau style de peinture. Bazille et Cézanne plus fortunés que les autres (Degas, Renoir, Sisley Manet, Berthe Morisot, Pissarro …) fournissaient l'intendance.

Les étés de Frédéric Bazille se passaient à Méric, le domaine des Bazille surmontant le Lez, formant à cet endroit une gorge. La propriété, descendant au bord du Lez possédait un moulin qui était le reste d'un ensemble utilisé dès 1792 pour frapper de la monnaie.

Cet exposé va nous permettre de comprendre les raisons de la fortune de cette nombreuse famille protestante qui, jusqu'à la Révolution, était assez aisée, sans être opulente. Celle-ci est liée à l'atelier monétaire de Montpellier.

En 1791 la situation de cet atelier n'est pas florissante. Dans sa thèse intitulée « *L'atelier Monétaire Royal de Montpellier* », Bruno Collin en a décrit le fonctionnement.

Le directeur en est Etienne Bernard, assisté depuis 1786 par un Contrôleur du Roi nommé Lallement. Le 27 mai 1791, les charges de directeurs sont supprimées et en octobre Jean-Baptiste Ramé, jusqu'alors juge-garde, est nommé contrôleur du Roi. Pour conserver son poste, Etienne Bernard verse alors une forte contribution patriotique de 16.000 livres et son fils, seigneur de Boutonnet met la main à la poche pour 9.600 livres. Apparemment, cela n'est pas suffisant puisque le 12 décembre, il est destitué au profit de Paul David Bazille, fils d'un fabriquant de verdet et apparemment très favorable aux idées révolutionnaires.

Il faut dire qu'il est apparenté à Pierre-Joseph Cambon, leader des protestants de Montpellier et négociant en toiles dans la même ville. Affairiste sans scrupules, il est élu député à la Législative et y devient l'une des figures de proue du Tiers-Etat. La famille qui compte une lignée de maître-orfèvre depuis quatre générations, consigne pour lui 60.000 livres. Il peut alors occuper le poste de directeur. En janvier 1792 l'un de ses proches, Jean-François Bezaucelle, est nommé comme commissaire-adjoint de Ramé. La Monnaie de Montpellier doit collecter les métaux et frapper la monnaie pour les départements de sa circonscription (département/vingtièmes : Hérault/8 ; Gard/4 ; Ardèche/4 ; Drôme/3 ; Hautes-Alpes/1)

Elle devient alors un bastion Bazille. L'essayeur Simon-Michel Fortier, Maître-Orfèvre allié aux Bazille et cousin de Pierre Joseph Cambon est un précieux soutien. Durant les trente mois qui voient les Bazille père et fils à la direction de l'atelier monétaire, il y a un détournement manifeste de monnaies.

Tout d'abord le différentiel entre la valeur du papier et celle du métal permet à ceux qui en ont les moyens d'échanger officiellement les assignats contre des écus. Comme pour ceux de Paris, les orfèvres montpelliérains de la rue du même nom ont suffisamment d'appuis pour faire l'opération et refondre aussitôt les écus. Ensuite, l'inscription des fabrications sur les registres est faite par le directeur, contresignée par l'essayeur et contrôlée par le commissaire.

En 1791, les saisies d'argenterie dans les couvents ont apporté 2.345 marcs d'argent (938 kg.). Cela a permis de frapper 156.211 pièces de 15 sols et 1.253 pièces de 30 sols. Le produit des collectes d'argent étant faible, le Président de l'administration centrale qui n'est autre que Marc-Antoine Bazille, cousin de Paul-David crée une brigade de saisie des pièces d'orfèvrerie religieuse à la tête de laquelle il met son neveu Marc-David, fils de Paul-David. Si les registres sont assez complets pour les frappes en cuivre et bronze en 1792, ils sont par contre muets pour les frappes en argent. Pour 1791, G. Sobin n'a pas vu d'écus royaux et seuls sont reportés les pièces de quinze sols et de trente sols précitées.

Les registres si prolifiques en informations concernant la fourniture du cuivre et du bronze sont muets sur les apports d'argent en 1792 et 1793. Par contre ils indiquent que deux balanciers et un mouton servent à produire la monnaie en bronze et qu'un autre est réservé à la frappe de l'argent.

Le mouton, acheté à l'atelier de Perpignan qui n'en avait plus l'usage, avait d'abord été installé dans l'Hôtel des Monnaies de Montpellier. Lors des essais, le plancher vétuste avait cédé, et on avait décidé de l'installer dans le moulin que possédaient les cousins Vialards dans leur campagne sur le Lez, appelée « Méric ». Pour traduire l'intérêt qu'ils allaient en tirer, on peut dire que pour eux ce fut l'Amérique. Le « mouton » destiné à frapper de la monnaie de cuivre, allait servir à frapper des écus avec l'argent que la famille collectait sans le déclarer en totalité. Le contrôle de la frappe était confié au cousin Bezaucelle!

En 1792, huit coins d'avers et sept coins de revers furent utilisés, ce qui permit de frapper environ 150.000 écus. Le résiduel observé est de vingt-deux monnaies, soit 1/7.000. Ce nombre est particulièrement faible au vu du résiduel des autres ateliers (1/3.000).

En 1793 ce sont onze coins d'avers qui ont été utilisés pour sept coins de revers. Tout d'abord le rapport du nombre de coins d'avers à celui des coins de revers est particulièrement élevé.

Avec un tel nombre de coins et un résidu aussi élevé, on peut supposer une frappe de plus de 140.000 écus. Onze coins d'avers pour sept coins de revers et le mouton nouvellement installé peuvent signifier qu'une partie de cette frappe était faite avec cet instrument, méthode réputée pour la destruction rapide des coins frappeurs (en l'occurrence le coin d'avers). Le décompte des monnaies retrouvées est encore plus instructif. Quatre variantes représentant quatre paires de coins fournissent à elles seules 70% des monnaies répertoriées. On peut

supposer que ce sont des frappes officielles effectuées au balancier et correctement mises en circulation. Comme elles sont d'usure variable, il est improbable qu'elles proviennent d'une trouvaille. En corolaire, cela signifie qu'un bon nombre de délivrances n'ont été mises en circulation que pour être rapidement refondues. Si l'on suppose une frappe au mouton, la qualité n'a guère d'importance. Les écus les plus défectueux sont refondus et les meilleurs utilisés à des fins commerciales. Ce qui pourrait apporter de l'eau à notre moulin (sans jeu de mot) correspond au positionnement de ce mouton dans le moulin au bord du Lez. Avec la protection de Cambon, quoi de plus simple que d'effectuer des frappes clandestines et rapides en payant les ouvriers avec le produit de la frappe! Les monnaies s'échangeaient alors contre des assignats avec un bonus de 35% en 1792, de 60% après la mort du Roi et beaucoup plus par la suite.

Le monnayage des Bazille

Paul-David Bazille décède le 22 décembre 1793. Son fils lui succède le 23 décembre et ce jusqu'à la fermeture de l'atelier le 14 février 1794. Ils auront tous les deux le même différent : un oiseau volant vers la gauche.

Depuis 1775, le graveur est Jean Bongues avec comme différent une bombe explosant. Sur le monnayage en argent, elle est placée horizontalement. Sur le monnayage en bronze, elle l'est verticalement. Il est reporté une frappe de 327.240 monnaies au premier trimestre 1793. Dans « La Révolution », il est indiqué qu'il existe des coins 1793 et 1793/2. Cependant aucune de ces monnaies n'a été décrite. Il est probable que les 16.362 livres correspondent à la frappe des monnaies de un et deux sols aux balances.

Type de monnaies connues à ce jour et frappées par les Bazille.

	Ecu	Ecu	1/2	écu	30 sols	15 sols	2 sols	12	2 sols	1 sol
	constit.	Convent.	constit.				faisceau	deniers	balance	balance
1792	Env.				Env.			700.000		
1 ^{er} sem.	80.000				120.000					
1792	Env.		Env.		Env.	32.148	1.485.281	Env.		
2éme sem.	80.000		20.0	00	120.000			40.000		
1793	Env.	Env.			37.742			inconnu		Env.
1 ^{er} sem.	140.000	50.000								100.000
1793		Env.							40.620	Env.
2éme sem		20.000								50.000
1794		Env.							Env.	
janv/fév.		20.000							30.000	









Généalogie des Bazille

Marc-David Bazille 1672-1751 & 1704 Suzanne Fraissinet 1682-1720

Marc Bazille 1706-1777 & 1738 Jacquette Reynes 1706-1793

Paul-David Bazille Directeur d'atelier 1740-1793 & Madeleine Roqueplane 1738-1803

Marc-David-Pascal Bazille Chef de la Brigade des saisies & Marie Barrau

Pierre-Jean-Jacques-David Bazille & Julie Banne

Paul-David Bazille & Françoise Huc

Paul Bazille marchand de verdet 1712-1784 & Madeleine Albus 1715-1789

David-Guillaume Bazille (1739-1807) & Jeanne Teulon (1750-1840)

Jean-Jacques Bazille (1773-1848) & Marguerite-Madeleine Méjean (1775-1841)

Jeanne Bazillette dite «Lilette» (1774-1844) & Louis-Michel Castelnau Maire de Montpellier1771-1840 Marc-Antoine Bazille Président de l'Administration centrale 1749-1820 & Catherine Frégéfond 1758-1791

Jean-Jacques Bazille Banquier 1783-1835 & Jeanne-Laure Tandon 1786-1835 Marc-Antoine Bazille Banquier 1811-1872 & Jeanne Cazalis-Allut 1817-1899

Gaston Bazille Banquier 1819-1894 & Camille Vialars

Jean-Frédéric Bazille Peintre 1841-1870

Marc Bazille Banquier 1845-1923

Marc-Antoine Bazille 1749-1820 & 1792 Françoise-Catherine Johannot 1768-1854

David-Marc-Scipion Bazille 1793-1853 & 1820 Jeanne Pauline Délie Castelnau 1799-1870

Louise Délie Catherine Bazille 1821-1889 & 1844 André Charles Leenhardt 1820-1900

Nicolas Scipion Bazille 1828-1886 & 1857 Louise Mathieu 1832-1858

Pauline Bazille 1858-1930 & 1881 Pierre Louis Leenhardt (1853-1913)

Paul-David Bazille (1740-1793), issu de la branche aînée, époux de Madeleine Roqueplane, réalise la martelette et la truelle d'apparat armoriées qui servent pour la pose de la première pierre du nouveau Peyrou en 1766; ardent révolutionnaire, il est en août 1789 membre de la Commission municipale du suffrage universel; chargé d'inventorier l'orfèvrerie des églises et couvents, il est directeur de la Monnaie de Montpellier de 1791 à 1793.

Son fils Marc-David-Pascal Bazille (né en 1762) lui succède à cette fonction en 1793, mais abandonne l'orfèvrerie pour devenir négociant en 1804, comme ses frères Pierre-Jean-Jacques-David Bazille (1763-1830) et Paul-David Bazille (1771-1802): tous trois épousent les filles de riches négociants ou banquiers (respectivement Marie Barrau, Julie Banne et Françoise Huc).

Son cousin **David-Guillaume Bazille** (1739-1807), marchand-commissionnaire et armateur, consul de Hollande à Cette, épouse en Suisse la montpelliéraine Jeanne Teulon (1750-1840) pour échapper à l'interdiction des mariages protestants dans le royaume de France. Le couple a six enfants, dont **Jean-Jacques Bazille** (1773-1848), dit Bazille-Méjean, négociant, vice-commissionnaire de la République batave à Cette et dans les autres ports du Languedoc, conseiller municipal à Montpellier en 1833, adjoint au maire en 1835, qui avait épousé sa cousine germaine Marguerite-Madeleine Méjean (1775-1841), fille d'André Méjean, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, acquéreur du domaine de Fontfroide dans les environs de Montpellier, et de Magdeleine-Jeanne Bazille.

La fille de David-Guillaume, **Jeanne Bazille** (1774-1844), épouse le négociant Louis-Michel Castelnau, qui entre dans la maison de commerce Sarran & Bazille : ils sont à l'origine de la nombreuse descendance Castelnau.

Jean-Jacques Bazille (1745-1815), frère de David-Guillaume, époux de Rose-Gabrielle Aribert, est orfèvre avant 1778, puis cadet négociant.

Le troisième frère, **Marc-Antoine Bazille** (1749-1820), est lui aussi associé dans la maison de commerce familiale. Membre de la Chambre de commerce de Montpellier, il devient en 1798 président de l'administration centrale de l'Hérault, se préoccupant notamment d'enrichir les collections du musée de la ville naissant. Ancien du Consistoire de l'Église réformée rétablie à la Révolution, il y assure les fonctions de secrétaire. Il épouse en premières noces Suzanne Frégefon (1758-1791), fille du négociant Pierre Frégefon, puis,

veuf, il convole avec la fille d'une grande famille originaire d'Annonay et réfugiée à Morges (Suisse) pour cause de religion, Catherine Johannot (1768-1856).

Parmi les enfants de Marc-Antoine :

- Émilie-Marie-Magdeleine Bazille (1780-1835) est l'épouse de Durand-Eustache-Louis de Paul (1763-1839), adjoint à la mairie de Montpellier, conseiller de préfecture ;
- Jean-Jacques-Ernest Bazille (13/08/1783-18/01/1835), négociant : marié à la fille du négociant François Tandon, il est le père de Marc-Antoine-Jules Bazille (02/04/1811-16/07/1872), époux de Jeanne Cazalis-Allut (1817-1899), et du sénateur Gaston Bazille (1819-1894) ;
 - M^{me} Gaston Bazille (née Camille Vialars, qui fait entrer dans la famille Bazille le domaine de Méric immortalisé par les tableaux de son fils, le célèbre **Frédéric Bazille**) dirige le Comité de bienfaisance des dames protestantes. Son fils le banquier **Marc Bazille** (09/05/1845-02/12/1923) est membre du consistoire et préside pendant vingt ans la Société protestante de secours mutuels.
- **Marc-Antoine-***Aimé* **Bazille** (03/02/1796-24/03/1817), mort à 21 ans « victime de son amour excessif pour l'étude » selon les termes de son épitaphe ;
- David-Marc-Scipion Bazille (05/08/1793-03/12/1853), négociant également, époux de Délie Castelnau (1799-1870), sa cousine, d'où neuf enfants. C'est lui qui spécialise la vieille maison familiale dans le commerce du vin, pour en faire l'une des plus grandes maisons de spiritueux, vins et alcools de la place. Membre du conseil d'administration de la Banque de France, il est l'un des promoteurs de la ligne de chemin de fer Montpellier-Toulouse en 1846. Il est par ailleurs vice-président de la Société biblique auxiliaire de Montpellier. Son fils Nicolas-Scipion-Louis Bazille (23/10/1828-25/11/1886) lui succède, mais il se fait surtout remarquer par sa passion pour l'art et pour la grande culture de la vigne : vice-président de la Société d'horticulture de l'Hérault, il mène les premières expériences sur les vignes américaines dans son domaine de Saint-Aunès et traduit notamment, avec Planchon, le catalogue des vignes américaines de Bush et Meissner.

Joseph Cambon Homme politique français né à Montpellier le 10 juin 1756, décédé à Saint-Josse-Ten-Voode, près de Bruxelles le 15 février 1820. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention; il quitta la Plaine pour se rallier aux Montagnards, il fut membre du premier Comité de salut public en avril juillet 1793, puis président du Comité des Finances jusqu'en 1795. Il tenta sans grand succès, d'enrayer l'inflammation et institua le grand livre de la Dette publique (24 août 1793), par lequel le nouveau régime reconnaissait les dettes de l'ancien. Hostile à Robespierre, il vota contre lui le 8 Thermidor, contribuant à sa chute (9 Thermidor). Il fut néanmoins poursuivi sous la Convention thermidorienne et réussit à se cacher jusqu'à l'amnistie de l'an IV.

Il embrasse la Révolution en fondant la Société des Amis de l'Égalité à Montpellier. Cette société, affiliée au club des jacobins, le chargea de rédiger une adresse à la Constituante après la fuite de Capet à Varennes. Cette missive violemment anti-monarchique le fît connaître à Paris.

Profitant de cette popularité récemment acquise, Cambon réussit à se faire élire à la Législative. Il y entre avec une solide réputation de patriote et de spécialiste des questions financières en raison de sa qualité de négociant. Il présente un rapport sur l'état de la trésorerie du royaume qui éblouit ses collègues ignorants. Favorable aux cotés des Girondins à la guerre en 1791, il s'oppose par la suite à la politique anti-girondine de la Montagne.

Réélu à la Convention, il siège dans le premier Comité de salut public et vote la mort de Capet.On lui doit le grand livre de la Dette publique, qui le 24 Août 1793, annonce que le

régime Révolutionnaire reconnaît les dettes de l'ancien régime. Après le renouvellement du comité, Cambon est élu au comité des finances (Sous la Révolution, "Camboniser" est synonyme d'amener le désordre dans les finances de l'Etat, NEA) ; il s'y oppose à la politique de Robespierre en s'opposant aux décrets de ventôse. Renseigné par le banquier Aigoin qu'il a placé près de Cambon, Robespierre accable le comité des finances dans son discours du 8 thermidor.

Cambon se rebiffe et prend l'offensive : " Il est temps de dire la vérité tout entière : un seul homme paralyse la Convention ; cet homme c'est Robespierre. Jugez ". Il fait ainsi rapporter le décret qui autorise l'impression du discours de l'Incorruptible. Ce même jour, Cambon aurait écrit à son père : "demain, de Robespierre ou de moi, l'un des deux sera mort".

Par la suite, il prend la tête de l'insurrection du 12 germinal an III et est élu maire de Paris par la foule. Mal lui en pris : décrété d'arrestation, il doit se cacher jusqu'au vote d'un décret d'amnistie en 1795. Retiré en province, il est exilé comme tous les régicides au retour des bourbons et meurt en exil près de Bruxelles.

Cambon, révolutionnaire convaincu, fut sans nul doute utile à la Révolution par ses capacités à gérer les finances d'un pays ruiné par des guerres interminables.